

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique - ferme éolienne de St Hilaire du Maine.

**De :** jean-pierre <65caillaudmaillard53@^

**Date :** 09/01/2019 18:40

**Pour :** "pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Bonjour,

En tant que citoyen mayennais, je considère que le projet éolien de St Hilaire du Maine est tout à fait pertinent. Il permet à la Mayenne de rattraper son retard dans le développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, le caractère « citoyen » du projet le rend d'autant plus pertinent. En effet, l'association « vent citoyen » sera potentiellement gestionnaire du site et cela implique donc une gestion participative de cette structure. A une époque où la question du réchauffement climatique est de plus en plus présente dans le débat public, le développement de source d'énergie de cette nature est une urgence absolue. Le site de St Hilaire est à ce titre un exemple à suivre.

Bien cordialement,  
Jean-Pierre Caillaud,

Avast  
logo

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus  
Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)